

COMMUNIQUE DE PRESSE

TROISIEME EDITION DU « FESTIVAL DES SOLUTIONS ECOLOGIQUES »

UNE ACTION DE DEMOCRATIE ECOLOGIQUE PARTICIPATIVE INITIEE PAR LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le lundi 7 février s'est ouvert l'appel à candidature de la 3^{ème} édition du « Festival des Solutions écologiques ». Cet évènement, organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté, promeut les initiatives (individuelles ou collectives) en matière de transition écologique.

« Le Festival des Solutions écologiques » est un évènement dédié à la démocratie participative et organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté. La collectivité régionale veut ainsi contribuer à amplifier la transition écologique, en soutenant l'action de tous les citoyens engagés dans la préservation de l'environnement et du climat. La Région pilote cette opération de valorisation des initiatives locales innovantes pour faire essaimer les solutions sur le terrain. Dans cet esprit, « Le Festival des Solutions écologiques » est ouvert à tous les Bourguignons-Francis-Comtois, qui souhaitent être un maillon de la transition écologique.

A cet effet, chacun peut déposer sa candidature jusqu'au 28 mars 2022 sur la plateforme participative régionale : <https://jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr>

Une aide financière de la Région, allant de 500 € à 22 000 €, pourra être attribué aux projets sélectionnés. Le Festival se tiendra du 24 septembre au 2 octobre 2022 dans l'ensemble du territoire régional avec la mise en avant des initiatives lauréates.

L'an dernier, 298 dossiers ont été déposés. 216 projets ont finalement été retenus, dont 195 d'entre eux ont bénéficié d'une aide régionale pour une enveloppe globale de près de 700 000 €.

Lancé en 2020, le Festival des solutions écologiques a déjà valorisé l'action de plus de 400 acteurs dans le territoire. Plus de 34 000 visiteurs ont assisté à l'édition 2021. Suite au succès de ce Festival, la Région prolonge l'initiative.

Nombreux sont les citoyens, bénévoles d'association, chefs d'entreprise, lycéens, étudiants ou collectivités, qui se mobilisent en effet pour agir face aux défis climatique et environnemental.

L'objectif consiste à diffuser, débattre autour de la transition écologique, montrer que c'est possible et permettre à tous de s'impliquer davantage dans cette transition, chacun à son niveau, dans son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées, sa créativité. Il s'agit aussi de donner envie à d'autres de s'y essayer et montrer que l'écologie au quotidien est accessible voire ludique (visite d'une réserve naturelle, d'un espace préservé ou restauré, présentation d'une entreprise exemplaire, marché de producteurs locaux et bio, journée porte ouverte dans une ferme bio, rénovation énergétique exemplaire d'une maison, d'une chaufferie communale, d'une école...visite d'un jardin partagé, d'un poulailler de quartier...).

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie -marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr- tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - tél 03 81 61 61 08

FESTIVAL des SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

DU 24 SEPT. AU 2 OCT. 2022



À VOUS DE JOUER !

VOUS ACISSEZ LOCALEMENT POUR PRÉSERVER
LE CLIMAT, L'ENVIRONNEMENT ?

VOUS AVEZ UN PROJET ET CHERCHEZ LE
FINANCEMENT POUR LE RÉALISER ?
PARTICIPEZ AU FESTIVAL DES SOLUTIONS
ÉCOLOGIQUES DANS TOUT LE TERRITOIRE,
DU 24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE 2022.

LA RÉGION FINANCERA VOTRE PROJET
JUSQU'À 22 000 €*.

PRÉSENTEZ VOS INITIATIVES ÉCOLOGIQUES /
PROPOSEZ UN ÉVÉNEMENT
AVANT LE 28 MARS 2022

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER MAIS
MANQUEZ D'INSPIRATION ?

CONSULTEZ LES PROJETS 2021 SUR
JEPARTICIPE.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION
COMPLÉMENTAIRE

N'HÉSITEZ PAS À NOUS LAISSER UN MESSAGE !

CONTACT :

ALEXANDRA PERRIN
03 81 61 61 21

ALEXANDRA.PERRIN@BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

4, SQUARE CASTAN
CS 51857
25031 BESANÇON CEDEX

À VOUS DE JOUER !

DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 28 MARS 2022



jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

* sous réserve de l'avis du jury et du vote des élus en lien avec les critères prédéfinis.

QUOI ?

Lancé en 2020, le Festival des solutions écologiques a déjà valorisé l'action de plus de 400 acteurs dans le territoire. Plus de 34 000 visiteurs ont assisté à l'édition 2021.

Devant le succès de ce Festival, la Région vous propose de prendre part à une troisième édition en 2022. Ouvert à tous les Bourguignons-Francis-Comtois qui souhaitent participer à l'accélération de la transition écologique, ce Festival aura lieu du 24 septembre au 2 octobre 2022 dans tout le territoire.

POUR QUOI ?

- Informer, débattre autour de la transition écologique, montrer que des actions sont possibles et permettre à tous de s'impliquer davantage dans cette transition, chacun à son niveau, sur son territoire, selon ses moyens, ses envies, ses idées, sa créativité.
- Sensibiliser le plus grand nombre par l'exemple, impliquer par la compréhension et la proximité des solutions proposées.
- Valoriser les initiatives et leurs auteurs.
- Montrer que la transition écologique est aussi une véritable opportunité d'inventer ou de développer de nouvelles démarches, personnelles et collectives, qui respectent notre environnement et ne menacent pas le climat.

COMMENT ?



CALENDRIER

24 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE : FESTIVAL DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

7 juin
vote des projets
retenus par les élus

Début mai
sélection des projets
par le jury

Instruction des
dossiers jusqu'au
28 avril
évaluation de la
pertinence et de la
faisabilité selon des
critères prédéfinis

28 mars
date limite de dépôt
sur la plateforme :

jeparticipe.bourgognefranchecomte.fr

QUE SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ENTRE LE 24 SEPTEMBRE ET LE 2 OCTOBRE 2022 ?

Chaque porteur de projet organisera pendant le Festival une action dans son territoire pour présenter au grand public sa solution écologique. La Région organisera également des conférences, rencontres-débats autour de nombreux intervenants et experts.

La Région s'engage à repertorier l'ensemble des projets retenus dans un programme dédié et à communiquer sur le Festival des solutions écologiques pour valoriser chaque initiative retenue. Chaque organisateur d'événement recevra également un kit de communication personnalisable pour communiquer au plus près de son territoire.

Vous pouvez demander à la fois une aide en investissement et en fonctionnement.

Les porteurs de solutions de 2021 peuvent déposer une demande en 2022, mais sur un projet différent.

Certains projets sont susceptibles d'être réorientés vers d'autres dispositifs d'aides de la Région plus en adéquation avec leur demande et plus avantageux.

QUI ?

- Particulier
- Association
- Collectivité / établissement public
- Entreprise
- Établissement scolaire, de l'enseignement supérieur et de la formation

QUAND ?

Du samedi 24 septembre au dimanche 2 octobre 2022.

OÙ ?

Dans toute la Bourgogne-Franche-Comté.

THEMATIQUES

Les thématiques des projets sont variées :

- Agriculture, forêt
- Aménagement du territoire
- Bâtiments durables
- Biodiversité, environnement
- Économie circulaire
- Économie sociale et solidaire
- Financement participatif
- Formation/enseignement
- Industrie
- Transition énergétique, énergies renouvelables
- Transport/mobilité
- Usages

